

L'étang des Joncquiers

Dix ans de gestion partenariale
d'une zone humide





Étang des Joncquiers



l'étang des Joncquiers
se situe sur la commune
de Meyrargues

Carte de localisation





L'étang des Joncquiers, zone humide de 15 hectares, doit son existence à des circonstances originales : les travaux de construction de l'autoroute A51. L'exploitation de gravières dans le lit de la Durance, qui permettait d'extraire le matériau à proximité du chantier, est à l'origine de la création des deux bassins. Le chantier abandonné, la nature reprend ses droits. L'eau remonte de la nappe fluviale et remplit les bassins. Un nouvel écosystème se met alors en place : les berges se végétalisent petit à petit et les endroits peu profonds sont colonisés par les roseaux. Il devient alors possible à tout un cortège d'espèces animales d'investir ces nouveaux milieux.

La particularité de cette zone humide tient dans le fait qu'elle présente des eaux stagnantes, contrairement à la majorité du linéaire de la Durance. La biodiversité qui s'installe est donc sensiblement différente : canards, grèbes et foulques nichent et hivernent sur des plans d'eau calmes plutôt que sur les rivières. Le roseau est une espèce typique de ces espaces et il sert de support à de nombreuses espèces.

Les autres habitats sont représentés par la forêt alluviale (avec le peuplier comme essence dominante) et même le talus autoroutier, qui abrite son cortège d'espèces, cette fois liées aux milieux secs.

De haut en bas :

Grèbe castagneux - Grèbe huppé - Aigrette garzette - Guifette moustac.

© G. Schmitt



Les partenaires de la gestion

Le propriétaire de l'étang est la société Escota (VINCI Autoroutes).

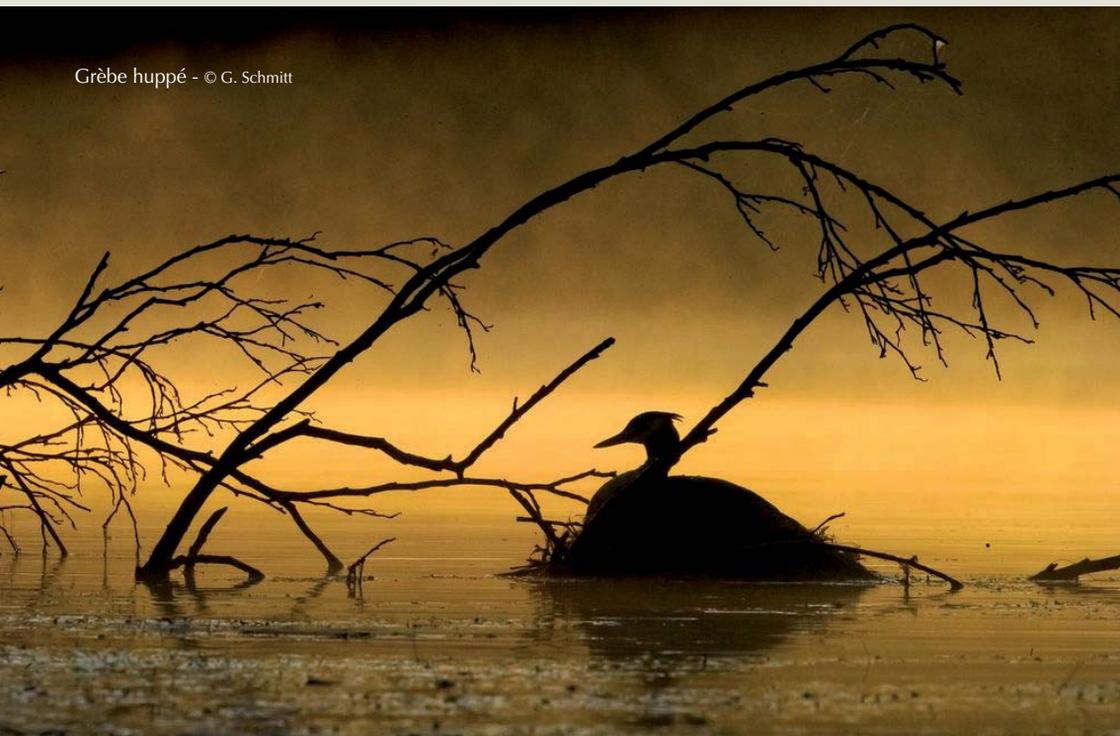
Dans un souci de préservation des richesses naturelles identifiées sur le site, Escota fait appel au Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA, association loi 1901, membre de la fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels).

Une convention de gestion a été établie entre les deux structures, permettant la réalisation des inventaires du patrimoine naturel, du plan de gestion et la mise en place des actions et des suivis scientifiques. L'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse soutient le CEN PACA dans ses actions de préservation des zones humides.

Afin de concilier les enjeux de protection de la nature et l'activité de pêche, un bail a été passé avec la Fédération de pêche des Bouches-du-Rhône et Escota. Ce bail autorise la pêche sur l'étang Est et a permis la mise en réserve de l'étang Ouest.



Grèbe huppé - © G. Schmitt





Rousserolle turdoïde - © G. Schmitt



Rousserolle effarvatte - © Julien Renet-CEN PACA

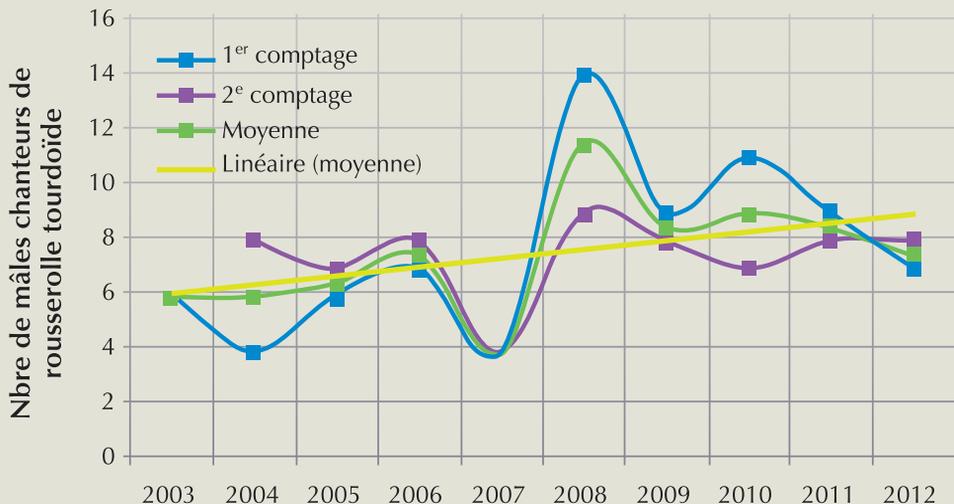
L'avifaune : oiseaux nicheurs, hivernants et migrateurs

Au total, ce sont 84 espèces d'oiseaux qui ont été observées au moins une fois sur l'étang des Jonquières. Un nombre aussi important pour un étang de faible superficie s'explique par la localisation du site dans le couloir durancien, qui est un axe migratoire important. Parmi ces espèces, 23 nichent sur le site. Certaines sont rares et liées aux zones humides et font l'objet d'un suivi précis d'année en année, dans le cadre du plan de gestion.

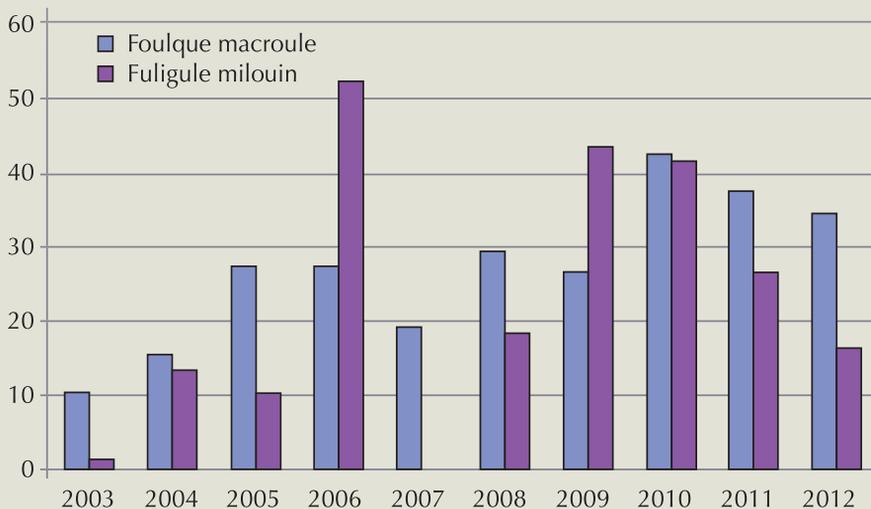
C'est le cas des rousserolles, passereaux paludicoles (c'est-à-dire inféodés aux zones de marais) dont deux espèces sont présentes : la rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*) et la rousserolle turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*). Ces espèces sont discrètes et ne sortent guère des roseaux, mais le chant puissant et caractéristique des mâles permet de les recenser chaque année assez précisément. Deux passages sont effectués au printemps, au cours desquels les emplacements des individus chanteurs sont notés. Les résultats sont compilés, permettant de suivre l'état de la population sur un pas de temps important. La densité de la rousserolle turdoïde sur l'étang est remarquable : jusqu'à 14 mâles ont été entendus simultanément, et la moyenne 2003-2012 est de presque 7 mâles chanteurs (voir graphique page ci-contre).



Fuligule milouin - © G. Schmitt



En hiver, l'étang accueille notamment des foulques et différentes espèces de canards (plus particulièrement des canards plongeurs comme les fuligules). Un comptage annuel permet là encore de suivre les effectifs. Ces espèces étant susceptibles de se déplacer entre différents plans d'eau, un comptage hivernal simultané est réalisé à l'échelle de la région auquel sont intégrés les résultats obtenus pour les Joncquiers.



Ces suivis sont deux exemples qui mettent en évidence à la fois le rôle important d'une zone humide, même de taille modeste, pour l'accueil des oiseaux, et les actions qui sont mises en œuvre pour vérifier chaque année le bon fonctionnement de l'écosystème.



Diane - © David Tatin-CEN PACA

Chenille de Diane sur aristoloche.

© Renet-CEN PACA

L'entomofaune : insectes à tous les étages

Le groupe des insectes est très diversifié. Cette diversité est ici favorisée par des habitats variés : eau libre, roselière, forêt, talus.

Plusieurs passages d'inventaires ont eu lieu, mais la liste des insectes n'est pas encore exhaustive. Des espèces remarquables de par leur rareté ou leur statut de protection ont été observées dans plusieurs groupes : orthoptères (criquets et sauterelles), odonates (libellules), lépidoptères hétérocères (papillons de nuit) et rhopalocères (papillons de jour), coléoptères, etc.

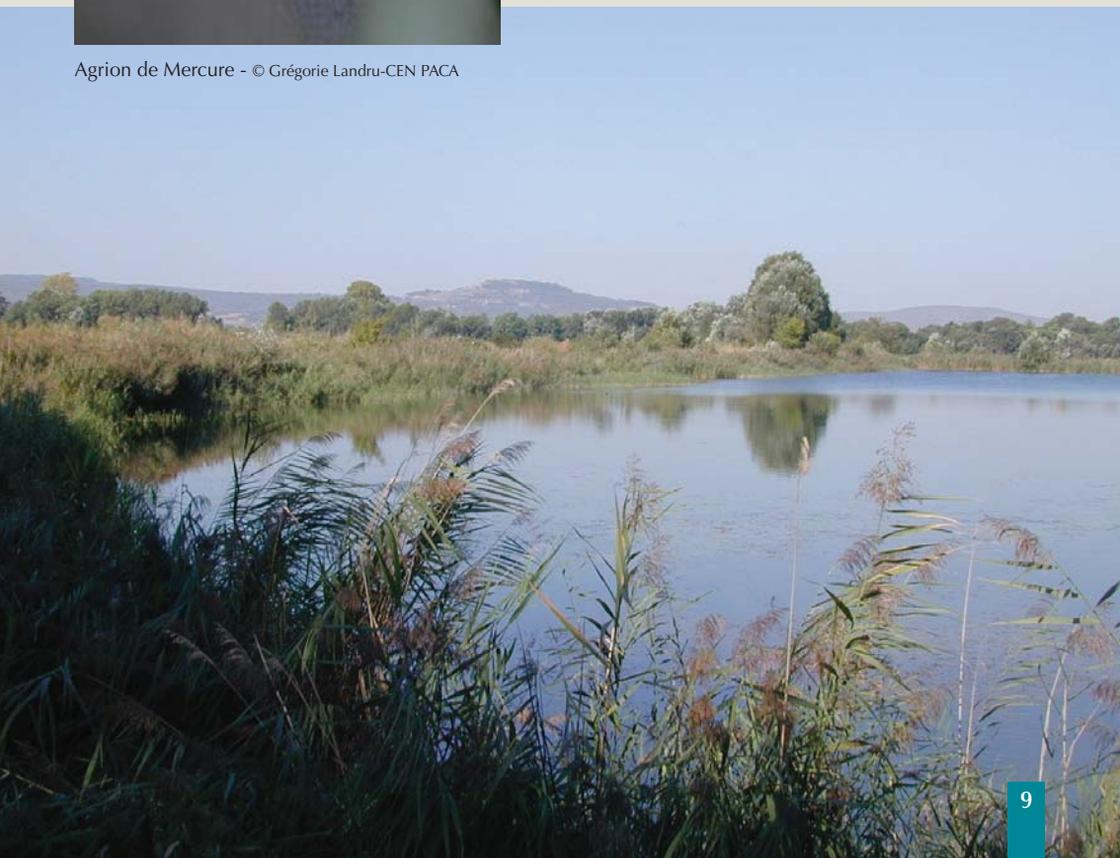
Certaines espèces sont difficiles à observer et ne sont identifiables que par des entomologistes confirmés. Il n'y a donc pas de suivi annuel les concernant, mais des passages réguliers de spécialistes, permettant de vérifier leur présence et de compléter l'inventaire. C'est le cas par exemple pour les libellules (Agrion de Mercure, Cordulie à corps fin...) et les criquets (criquets des roseaux et des pâtures, truxale européenne...).

D'autres espèces peuvent être assez facilement repérées et sont suivies chaque année. C'est le cas d'un papillon comme la Diane (*Zerynthia polyxena*), ou plutôt de sa chenille, qui peut être trouvée sur sa plante hôte (celle sur laquelle l'œuf va être pondu et la chenille se développer), l'aristoloche (ici, *Aristolochia rotunda*). La faible superficie favorable à l'espèce permet un suivi fin et la vérification annuelle des effectifs.



Agrion de Mercure - © Grégoire Landru-CEN PACA

Ce suivi régulier permet de déceler une modification du milieu. En effet, beaucoup d'espèces doivent leur présence sur le site à une plante en particulier, elle-même liée à un milieu plus ou moins humide. Une modification profonde du milieu (baisse importante de la nappe phréatique, débroussaillage trop répété, etc.) est donc susceptible d'entraîner la disparition d'une espèce. Au-delà des suivis ponctuels, c'est donc bien l'ensemble de l'écosystème dont on essaye d'avoir la meilleure perception possible.





Réfectoire castor- - © David Tatin-CEN PACA

Castor - © David Tatin-CEN PACA

Le castor : pas seulement sur les rivières...

Le mammifère autochtone le plus emblématique du site est sans conteste le castor d'Europe (*Castor fiber*).

Rongeur bien connu pour ses travaux de coupe d'arbres, et de construction de barrage, il est souvent, et à juste titre, associé aux rivières, mais fréquente également les eaux stagnantes comme les étangs, pour peu que ceux-ci ne soient pas complètement isolés du réseau hydrographique. Le Grand Vallat, qui borde l'étang à l'Ouest et passe ensuite sous l'autoroute en y étant canalisé, est utilisé comme passage.

Les saules et peupliers du bord de l'étang constituent la principale ressource de nourriture du castor et portent fréquemment sa marque. Les arbres consommés ne sont d'ailleurs pas morts et repoussent depuis leur souche.

L'espèce étant crépusculaire et nocturne, le suivi de sa présence est réalisé en relevant ses différents indices :

- indices alimentaires : ce sont les coupes, abattages, écorçages effectués sur la végétation riveraine de l'étang. Il s'agit également des réfectoires (endroits en bordure de l'eau où le castor se nourrit et laisse les branches dénudées qui sont les restes de son alimentation) et des coulées (traces de passage depuis l'eau vers les sites d'alimentation). Ces dernières marques sont difficiles à attribuer exclusivement au castor, compte-tenu des traces également laissées par les ragondins et les pêcheurs.



Indices de présence du castor relevés en 2006

Types d'indices :

- Indice alimentaire (coupe, abattage)
- ★ Réfectoire
- ★ Marquage territorial
- Terrier

- indices territoriaux: il s'agit du marquage effectué par le castor (représenté sous la forme d'un petit monticule de terre sur lequel le castor dépose une sécrétion très odorante: le castoréum) et des terriers eux-mêmes... lorsqu'ils sont trouvés.

Le relevé des indices s'effectue à l'aide d'un GPS, ce qui permet par la suite de rassembler l'ensemble de ces informations sur un Système d'information géographique et de dresser la carte des traces de présence du castor.

Traces de castor - © David Tatin-CEN PACA



Des espoirs, des opérations expérimentales... pas toujours couronnées de succès

La gestion d'un espace naturel ne se résume pas toujours à la seule observation des espèces présentes.

Différentes opérations impliquent une action sur le milieu, pour rechercher activement des espèces ou pour favoriser leur présence. C'est le côté expérimental, qui réserve ses surprises et ses déceptions.

L'observation furtive d'une tortue portant des marques jaunes, puis d'une ponte sur le talus, pouvait laisser à penser à la présence de la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), tortue d'eau douce rare en dehors de la Camargue et d'un secteur du Var.

Aussi, une campagne de capture, autorisée par le Ministère de l'Environnement car l'espèce est protégée, a été mise en place afin de confirmer ou non la présence de l'espèce. Malheureusement, aucune Cistude n'a été capturée. Par contre, la Tortue à tempes jaunes (*Trachemys scripta ssp. scripta*), une espèce introduite d'origine américaine, a été trouvée...

La sterne pierregarin (*Sterna hirundo*) est un oiseau qui niche sur la Durance, où il est soumis aux variations brutales de niveau d'eau engendrées par les lâchers de barrages. Une plateforme flottante de près de 4 m² avait donc été mise en place sur l'étang afin d'inciter des couples de sternes à venir s'y installer, leur offrant ainsi un site de reproduction favorable que ce soit pour la tranquillité, l'alimentation et la quasi-constance du niveau d'eau.

L'installation est restée en place et a été entretenue pendant 3 ans, mais elle n'a jamais été colonisée par les sternes. Il a donc finalement été décidé de l'enlever... et d'inscrire l'opération au chapitre des échecs.



Tortue de Floride - © Julien Renet



Préparation radeau sternes - © David Tatin-CEN PACA

L'accueil du public : des choix dictés par les objectifs de la gestion

L'étang, bien que propriété privée d'Escota, est en accès libre. Cependant toutes les activités ne peuvent pas y être exercées. Par exemple, il a été logiquement décidé (proximité de l'autoroute, faible superficie du site accueillant un public varié...) d'interdire la chasse et de placer l'étang en réserve.

La pêche, elle, est autorisée, mais dans des conditions définies par un bail passé avec la Fédération Départementale. La partie Ouest est placée en réserve et la végétation en doit pas être coupée, ni aucun déchet abandonné.

Le gestionnaire organise ponctuellement des visites guidées, avec différents publics (adhérents de l'association, scolaires, habitants de la commune ou personnels d'Escota) et à différentes occasions (journée mondiale des zones humides...). Pour que le public qui parcourt librement le site puisse également être informé, des panneaux d'information ont été mis en place et une plaquette éditée.



Sortie pédagogique « autour de l'Étang ».
© ESCOTA

Une signalétique adaptée a été installée.
© David Tatin-CEN PACA

Une gestion partenariale pour un patrimoine commun

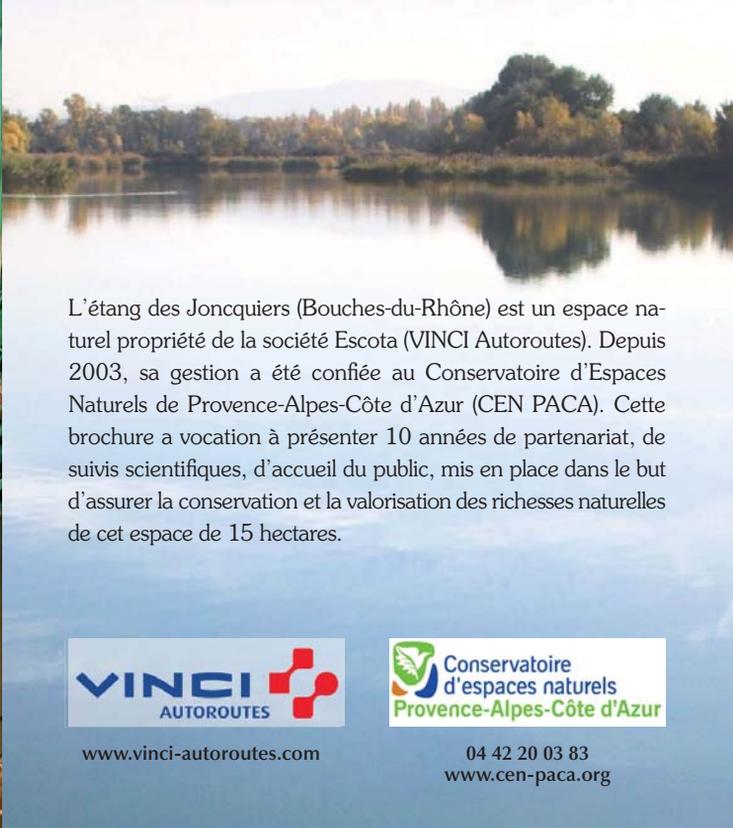
La gestion d'un espace naturel fait appel à des partenaires, des acteurs, et des compétences multiples. Une bonne gestion se construit dans le temps, et même si l'étang des Joncquiers est géré depuis 10 ans, cela ne représente que 2 plans quinquennaux d'actions. À l'échelle écologique, c'est un temps très court, puisqu'il ne représente pas encore l'équivalent du temps qu'il a fallu pour que cette zone modifiée par l'extraction de matériaux se renature.

Les milieux naturels ne sont pas figés, et l'observation de l'évolution des habitats et des espèces va continuer à enrichir les connaissances et améliorer les méthodes de travail. Pour autant, il ne s'agit pas d'une affaire de spécialistes, et le respect de cet espace naturel doit concerner chacun des visiteurs et usagers du site.



Sortie pédagogique « autour de l'Étang ».

© ESCOTA



L'étang des Joncquiers (Bouches-du-Rhône) est un espace naturel propriété de la société Escota (VINCI Autoroutes). Depuis 2003, sa gestion a été confiée au Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA). Cette brochure a vocation à présenter 10 années de partenariat, de suivis scientifiques, d'accueil du public, mis en place dans le but d'assurer la conservation et la valorisation des richesses naturelles de cet espace de 15 hectares.



www.vinci-autoroutes.com



04 42 20 03 83
www.cen-paca.org

De haut en bas :
Blongios nain
Fauvette à tête noire
Canard colvert

© G. Schmitt

